



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG

BUDGET DE L'ÉTAT POUR L'EXERCICE 2023

Avis de la Chambre des salariés

PLAN

1. La situation économique
2. La situation budgétaire
3. Les inégalités, la pauvreté et l'exclusion sociale
4. La politique fiscale



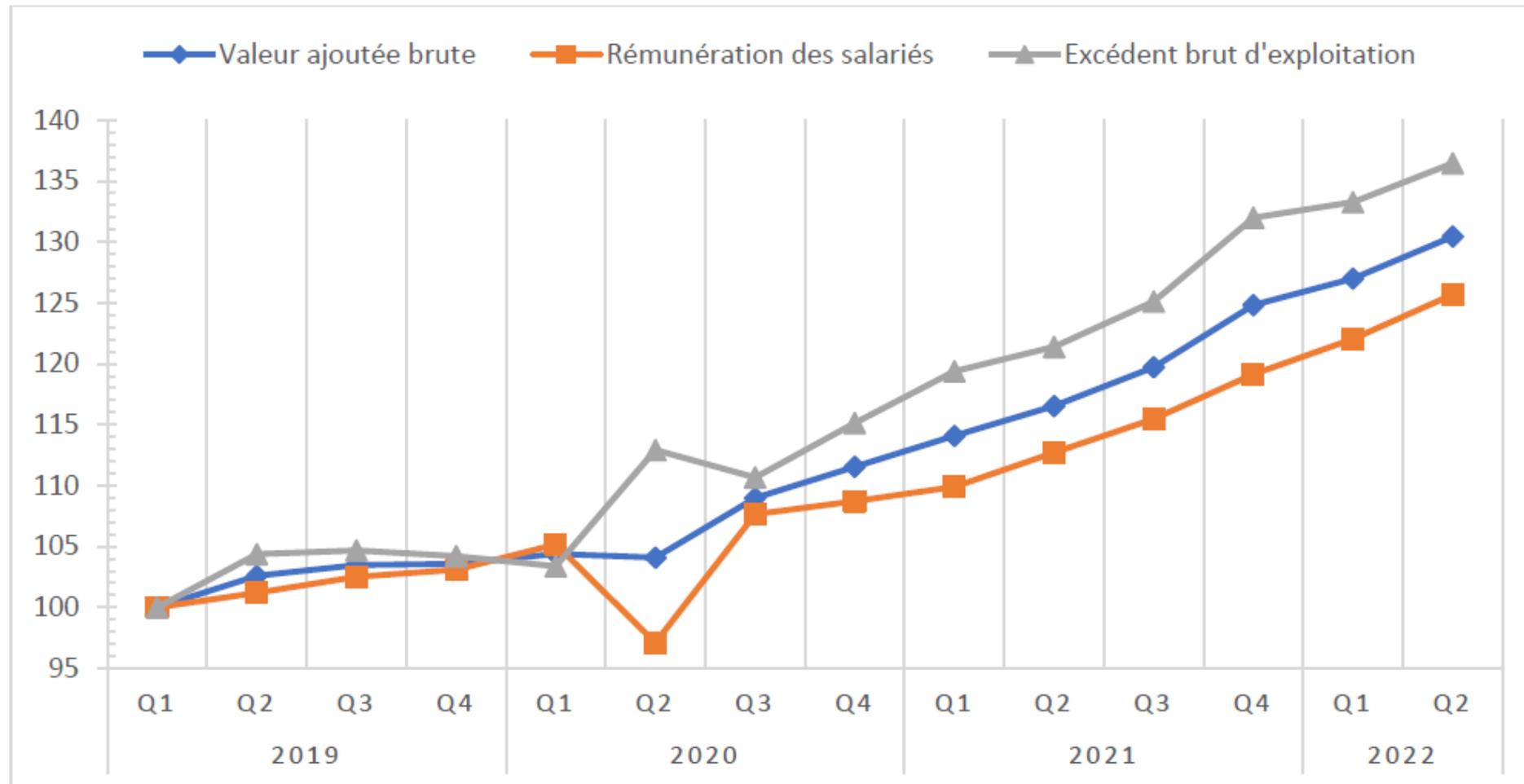
1. LA SITUATION ÉCONOMIQUE

- La situation économique actuelle est incertaine, tendance négative.
- La situation économique européenne jusqu'ici est meilleure qu'initialement prévue pour 2022, mais une récession pourrait arriver en 2023.
- Les projections sont négatives pour 2023, mais le Luxembourg se situe comparativement mieux que les autres pays en termes de croissance économique.



1. LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Graphique 7 : Répartition de la richesse créée dans l'économie (indice 100 = 2019Q1)



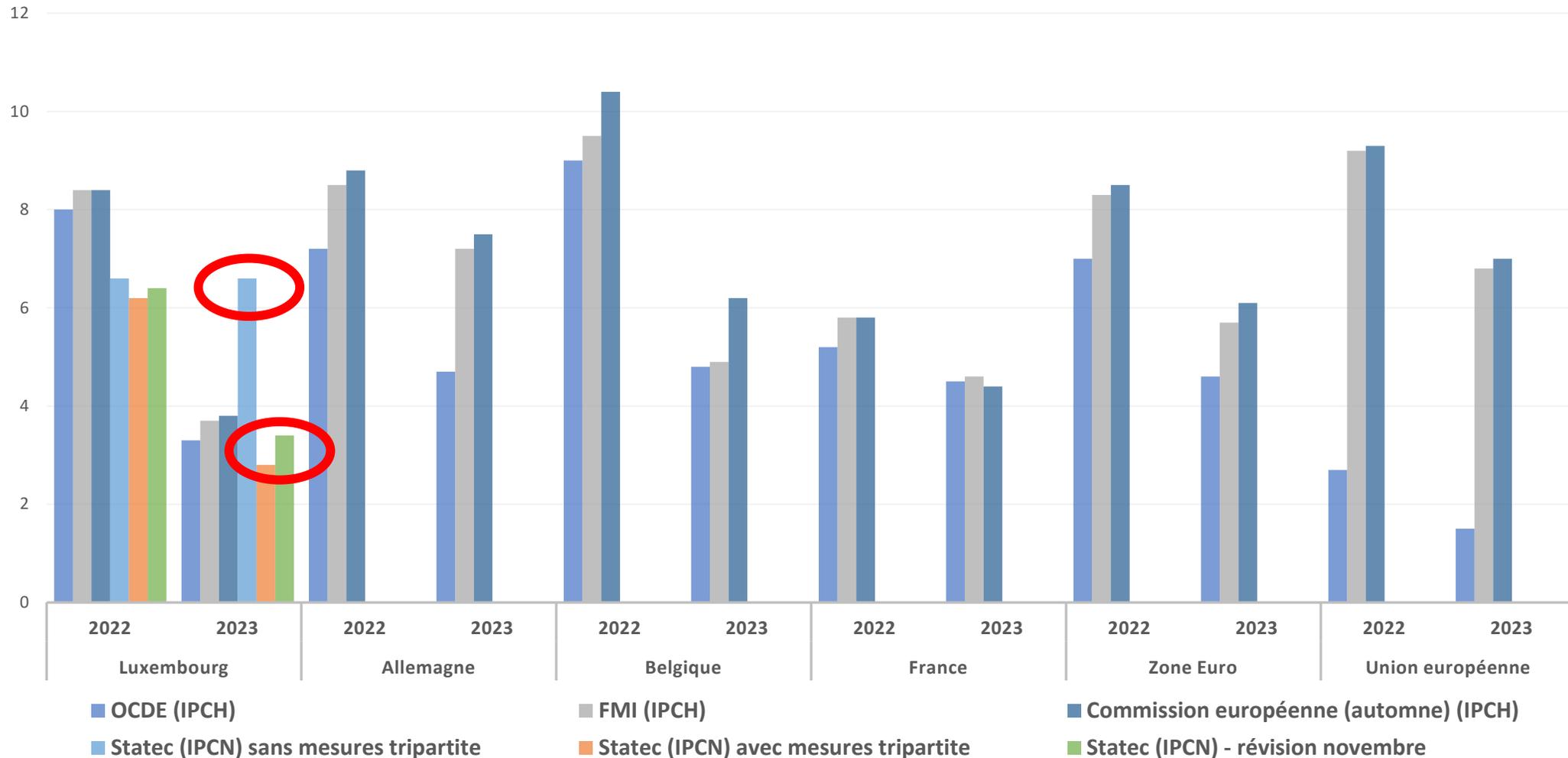
Source : Eurostat ; Graphique : CSL
20/11/2022

1. LA SITUATION ÉCONOMIQUE

- L'inflation est à un niveau élevé et constitue le plus grand facteur d'incertitude.
- La situation préoccupante pour le pouvoir d'achat des ménages est accentuée davantage par la hausse des taux d'intérêt.
- En comparaison européenne, la situation de l'inflation au Luxembourg est plutôt positive, tant en 2022 qu'en 2023 grâce à l'accord tripartite *Solidaritéitspak 2.0*.

1. LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Taux d'inflation annuel (en %)



2. LA SITUATION BUDGÉTAIRE

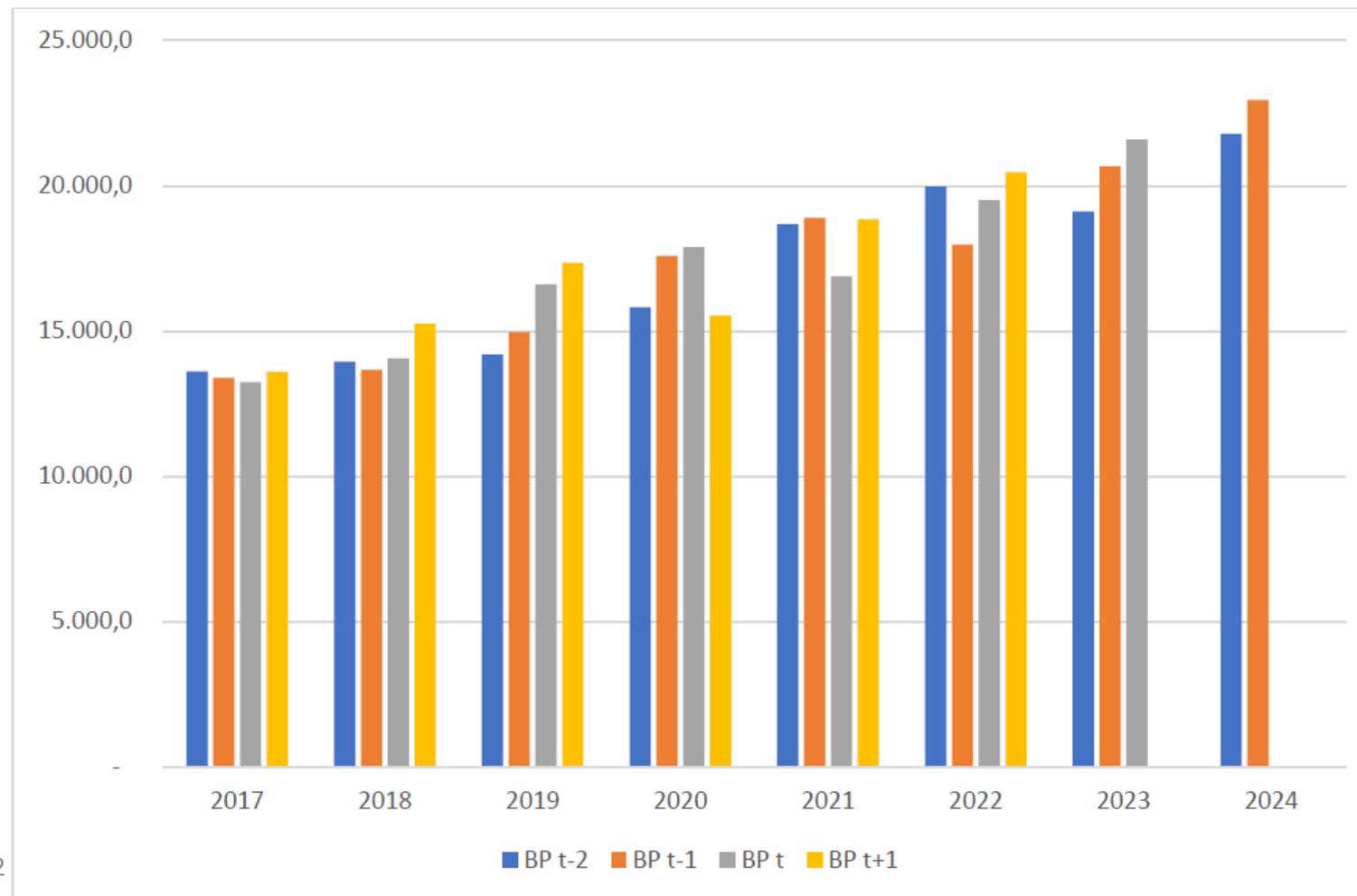
- Une politique budgétaire contrecyclique est primordiale dans ces temps d'incertitude économique.
 - L'objectif doit être de soutenir l'investissement et la consommation par une hausse des dépenses publiques.
- Le budget prévoit une dégradation de la situation budgétaire, mais complètement acceptable, et par ailleurs exagérée !

2. LA SITUATION BUDGÉTAIRE

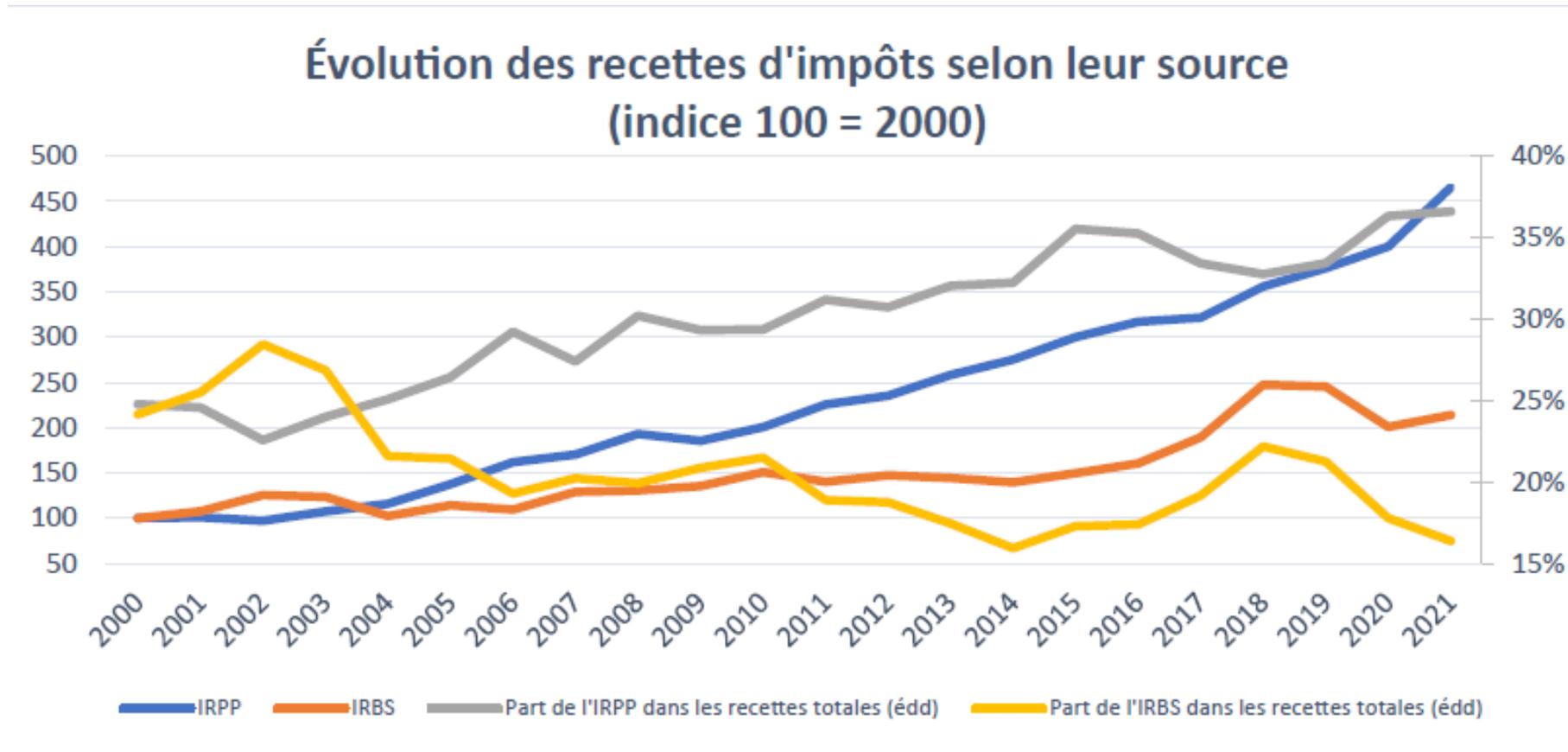
- La situation budgétaire sera moins négative que projetée dans le projet de budget.
 - Le point de départ est une projection très pessimiste pour 2022, où l'excédent d'un milliard d'euros de l'État central est projetée se transformer en déficit de plus d'un milliard.
 - Des investissements non-réalisés vont réduire les dépenses de l'État.
 - La sous-estimation systémique des recettes augmentera les recettes.
- Cette appréciation plus positive de la situation budgétaire vient d'être confirmée par la Commission européenne.
 - déficit de -0,1% du PIB contre -0,4% pour 2022
 - déficit de -1,7% du PIB contre -2,2% pour 2023

UN PESSIMISME BUDGÉTAIRE SYSTÉMIQUE

Graphique 31 : Evolution des recettes budgétaires selon les budgets pluriannuels (en millions d'euros)



EVOLUTION DES RECETTES



Source : Comptabilité nationale - Statec

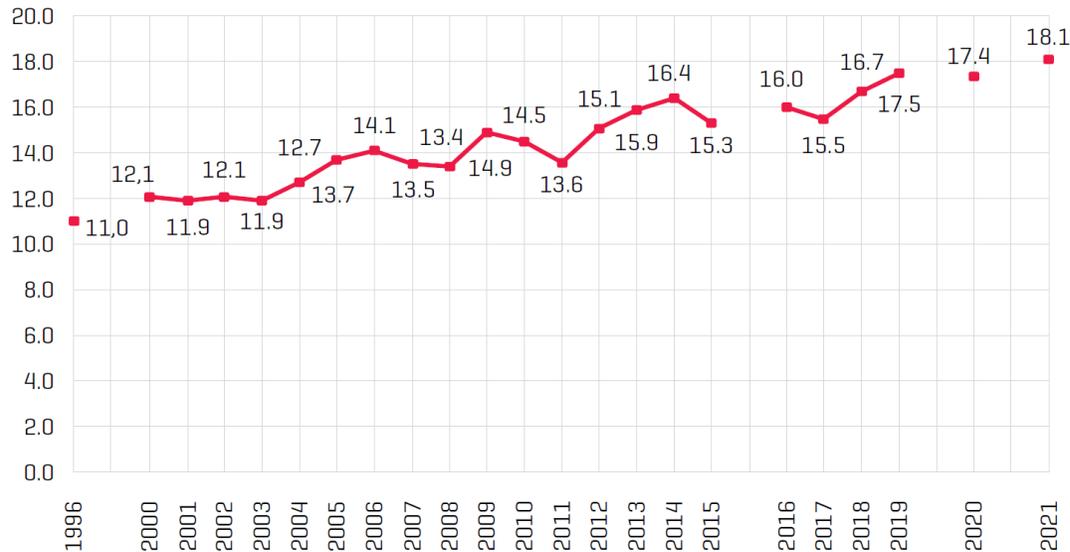
Alors que EBE > masse salariale



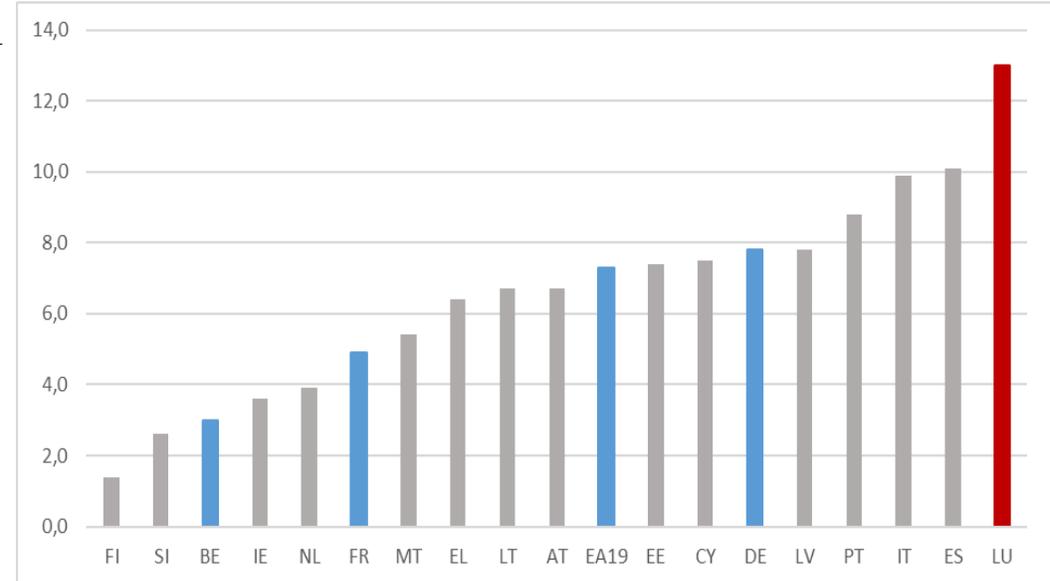
3. LES INÉGALITÉS, LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

- La pauvreté et les inégalités ne sont aucune priorité du projet de budget, pourtant, elles sont en progression.

Évolution du taux de risque de pauvreté (en %)



Taux de risque de pauvreté laborieuse (en %)



Note: rupture de séries en 2016, en 2020 et en 2021

Sources: LISER [d'après Population et Emploi, n° 1, janvier 2004] jusqu'en 2002, STATEC [en collaboration avec le LISER] EU-SILC 2003 - 2021

28/11/2022



3. LES INÉGALITÉS, LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

- Il est primordial que la réduction des inégalités devienne une priorité politique.
- Notre Chambre réitère sa revendication de la nécessité d'élaboration d'un plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale avec des objectifs chiffrés clairs à atteindre.

3. LES INÉGALITÉS, LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE - REVENDICATIONS

- 1) Revalorisation des prestations familiales
- 2) Indexation et revalorisation de l'allocation de vie chère
- 3) Augmentation de la pension minimale et du complément accueil gérontologique
- 4) Soutien renforcé aux familles monoparentales
- 5) Adaptation du SSM par rapport à la directive européenne



4. LA POLITIQUE FISCALE

- Le projet de budget est décevant d'un point de vue politique fiscale, malgré certains points qui vont dans la bonne direction.
 - Baisse de la TVA
 - Hausse du crédit d'impôt monoparental
- D'autres revendications de longue date de notre Chambre n'ont pas été retenues.



4. LA POLITIQUE FISCALE – REVENDEICATION (1)

1) Revalorisation du barème d'imposition pour lutter contre la progression à froid

- Finir avec les hausses d'impôt via la progression à froid.
- Sans revalorisation du barème, la seule hausse nominale (non réelle) des salaires induite par l'indexation automatique des salaires implique une hausse du taux d'imposition (moyen et marginal) des ménages.
- La revalorisation du barème ferait qu'à niveau de vie constant, la charge fiscale reste constante et que seule une hausse réelle des salaires (indépendante de l'index) augmenterait la charge fiscale proportionnelle.



4. LA POLITIQUE FISCALE – REVENDEICATION (2)

2) Proposition d'un nouveau barème d'imposition réagencé

- Défisicaliser les revenus allant jusqu'au salaire minimum non qualifié pour réduire les impôts sur les faibles et moyens revenus.
- Aplatir le *Mëttelstandsbockel*.
- Augmenter la progressivité pour les revenus les plus élevés pour rendre plus juste et plus équitable le barème fiscal et éviter que les plus hauts revenus profitent du réagencement du barème.

Tranche de revenu imposable		Taux
0	24502,5	0%
24502,5	26811,97	16%
26811,97	29121,44	18%
29121,44	31430,92	20%
31430,92	33740,39	22%
33740,39	36049,86	24%
36049,86	38359,33	26%
38359,33	40668,8	28%
40668,8	42978,28	30%
42978,28	45287,75	32%
45287,75	47597,22	34%
47597,22	49906,69	36%
49906,69	52216,16	38%
52216,16	54525,64	40%
54525,64	118802,4	42%
118802,4	150000	44%
150000	250000	46%
250000	400000	48%
400000	∞	50%

4. LA POLITIQUE FISCALE – REVENDEICATION (3)

3. Comparaison barème actuel / barème CSL, classe 1

Revenu imposable	impôt	taux moyen	impôt	taux moyen	Différence CSL /	
	actuel		CSL		actuel	
30000	2609,7	8,70%	960,93	3,20%	-1648,77	-63,2%
50000	9106,89	18,21%	6640,55	13,28%	-2466,34	-27,1%
75000	18856,89	25,14%	17005,71	22,67%	-1851,18	-9,8%
100000	28606,89	28,61%	27505,71	27,51%	-1101,18	-3,8%
150000	48606,87	32,40%	49129,66	32,75%	522,79	1,1%
250000	90106,83	36,04%	95129,66	38,05%	5022,83	5,6%
500000	195106,8	39,02%	217129,7	43,43%	22022,87	11,3%
1000000	405106,9	40,51%	467129,7	46,71%	62022,77	15,3%

4. LA POLITIQUE FISCALE – REVENDEICATION (4)

4) Revalorisation des abattements fiscaux, des crédits d'impôt ainsi que des seuils de revenu y liés

- Abattement forfaitaire, frais de déplacement, crédit d'impôt pour salariés (CIS), crédit d'impôt pour pensionnés (CIP), etc.
- Maintenir un niveau constant des crédits d'impôt et des abattements en vue de l'évolution des prix et éviter ainsi que ces crédits/abattements perdent en valeur avec l'inflation.
- Maintenir un niveau constant des seuils de crédits d'impôts et éviter que certaines personnes soient au-delà des seuils à cause d'une seule adaptation de leurs revenus à l'inflation.



4. LA POLITIQUE FISCALE – REVENDEICATION (5)

5) Abaissement, voire abolition des privilèges fiscaux accordés aux revenus de capitaux, mais pas aux revenus du travail

- Fin de l'exonération de 1.500€ appliquée aux revenus de capitaux qui crée une injustice en vue de l'équité fiscale horizontale.
- Fin, respectivement abaissement du traitement fiscal avantageux des plus-values et des bénéfices de spéculation.
- Fin, respectivement abaissement de la défiscalisation du demi-dividende.





CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG

MERCI

28/11/2022